

SOCIÉTÉ CIVILE RWANDAISE  
« S.C.R.E. »  
B.P. 566 GOMA  
REPUBLIQUE DU ZAIRE

## **Communiqué de presse n°003/ S.C.R.E./BC/96**

### **LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE FACE AU RAPATRIEMENT PAR CCONTRAINTE DIT ‘ ‘ CIBLE DES REFUGIES RWANDAIS ‘ ‘**

La Société Civile Rwandaise en en Exil s'inquiète de l'opération de rapatriement dit ciblé des réfugiés rwandais des camps de l'Est du ZAIRE. Ce rapatriement a déjà créé la panique généralisée chez les réfugiés qui craignent l'insécurité qui règne au Rwanda en raison des cas graves sans *cesse* répétés de violation des droits et libertés de la personne humaine.

La Société Civile Rwandaise en en Exil exhorte la Communauté Internationale et en particulier les pays observateurs ayant manifesté de l'intérêt pour la signature de l'Accord d'Arusha de réagir rapidement sur ce rapatriement qui est contre l'esprit de cet accord qui préconise le retour organisé, volontaire, digne et pacifique.

La Société Civile Rwandaise en Exil estime que pour favoriser le retour rapide volontaire et pacifique des réfugiés rwandais la communauté Internationale et en particulier les Etats-Unis d'Amérique et la Communauté Européenne devraient s'investir à exercer une pression sur le gouvernement de Kigali afin que celui-ci accepte le dialogue pour dissiper la peur et la méfiance entre les 2 parties en vue de se convenir sur le nouveau code de conduite entre les rwandais dans le cadre du processus de réconciliation et de reconstruction nationales. En outre les mêmes instances et pays sont priés de tout faire pour amener le Gouvernement de Kigali à instaurer un véritable état de droit et ainsi réunir les conditions favorables au retour des réfugiés.

La Société Civile Rwandaise en en Exil demande aux Nations Unies et au ZAIRE de respecter et faire respecter les conventions internationales en matière rapatriement des réfugiés. Elle saisit l'occasion pour rappeler que tant que les réfugiés ne seront dignement écoutés et associés à et associés à la recherche de solutions, aucune issue positive ne sera trouvée au drame rwandais.

En conclusion, malgré notre désapprobation du système utilisé, la Société Civile Rwandaise en Exil se réjouit de ce que le premier jour de cette opération est bien maîtrisé par le Gouvernement zaïrois et

l'encourage à faire tout le possible pour éviter l'escalade de violence qui serait catastrophique.

Fait à Goma , le 14 février 1996

Pour la Société Civile Rwandaise en Exil

Mgr HABYARIMANA Simon  
Le Président  
P.O Kaliwabo

Vice-président  
(Sé)

HATEGEKIMANA Jean Baptiste  
Le Secrétaire  
(Sé)